# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 JUIN 1887. 60me Année

**Dufour & Bonnet.**
Propriétaires Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLEANS**
SAMEDI, 25 JUIN 1887.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 5e page.


**VENTES DE CE JOUR.**

**Bourse Arcade**

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Propriétés améliorées de grande valeur dans le onzième district.

PAR JASP GUINAULT.—Propriété rue St Antoine—Un joli cottage rue du Quartier No 154.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Emplacement bon pour épicerie coin des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent—Deux actions du Cotton Exchange.

PAR W. I HODGSON.—Un magasin en briques de valeur No 81 rue Front et 80 rue Fulton. Propriété et résidence de valeur No. 374 rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Maison de résidence au bon coin des rues Gasquet et Chaîtres.

PAR MACON PAUL & ROBINSON.—La maison Forestier, coin des rues Esplanade et White.

PAR LE SHERIF.—Un lot de terre et bâtisses dans le troisième district—42 actions du fonds capital de la banque des Citoyens.

PAR FENNEL, HORN—Constable de la Première Cour de Cité, au No 407 rue Decatur le contenu d'une pharmacie, comptoirs installations etc.

PAR ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité à son entrepôt No 90 Passage de la Bourse un lot de meubles de maison.

## Le chemin de Chaîmette.—Les autorités municipales de la Nlle-Orléans et le gouvernement fédéral.

A propos du magnifique chemin que le gouvernement général vient de faire construire depuis les Casernes, qui s'élèvent à l'extrémité du Troisième District, jusqu'au Cimetière National de la Plaine Chaîmette, l'*Eagle*, journal fort estimé de la paroisse St. Bernard, publie, dans son numéro du 23 courant, un excellent article, que nous nous faisons un devoir de relever, de signaler au public, car il démontre, une fois de plus, l'incurie de nos administrateurs municipaux; leur partialité trop flagrante en faveur de la partie supérieure de la cité, et l'injuste indifférence dont ils font preuve à l'égard de la partie inférieure.

A partir de la rue Canal—dit fort justement l'*Eagle*—vous pouvez aller jusqu'à Carrollton, à pied, à cheval, en voiture, par un chemin superbe, en asphalte, parfaitement entretenu, et n'offrant, nulle part, la moindre lacune.

Pourquoi n'en serait-il pareillement de la voie qui conduit de la même avenue centrale au Cimetière National? La route n'est-elle pas, pour le moins, aussi agréable, aussi pittoresque? Ne longe-t-elle pas, tout le temps, la levée? N'est-on pas, d'un bout à l'autre, la vue du fleuve avec ses eaux larges et profondes, mouvementées comme celles d'une mer intérieure; avec la foule de voiliers, de steamships, de steamboats qui le sillonnent, à chaque instant et en tout sens? Tout cela n'en fait-il pas la promenade la plus attachante, la plus grandiose, en même temps que la plus aérée, la plus saine de la Cité du Croissant? Qui donc, sous ce double rapport, osera-t-il lui comparer le chemin de Carrollton, malgré les quelques villas qui s'y élèvent, de temps en temps, à droite et à gauche? Comment oserait-on mettre en parallèle la grande bande déserte qui sert de but aux promenades du Quatrième District, que ne rappelle qu'un lamentable oasco et dont on ne réussira jamais à faire un parc sortable, avec les magnifiques plantations qui entourent Chaîmette et la vaste plaine toute remplie des plus glorieux souvenirs de notre histoire?

Nous faisons, souvent, une bien longue route en chemin de fer; nous perdons bien du temps pour aller chercher, au Lac, un air que nous ne trouvons pas toujours, tandis qu'à partir du pied de l'avenue de l'Esplanade jusqu'au Cimetière National, nous respirons une brise vive et fraîche qui n'y fait pres que jamais défaut et dont nous pouvons jouir, sans aucun déplacement, presqu'à la porte de nos demeures. Il faut n'avoir jamais fait cette promenade, par une belle matinée ou par une belle soirée d'été, aux heures où la nature se réveille ou recommence son sommeil, pour en méconnaître les charmes.

On ne prétendra, certes, pas que la ville s'y est ruinée en embellissements, en améliorations; elle n'y a jamais rien fait. Si nous avons la chance d'en posséder une partie—la plus écartée—en bon état, nous le devons au gouvernement de Washington, qui semble avoir plus de souci de nos plaisirs que nous-mêmes.

Ainsi, que le fait remarquer l'*Eagle*, de la rue Louisa aux Casernes, le chemin est entièrement impraticable; il est, du reste, à l'état primitif; absolument dépourvu de fossés dans lesquels puissent s'écouler les eaux. Quand, par hasard, il est à sec, c'est que la nature s'est chargée de la besogne et que le soleil a, des semaines entières, dardé sur lui ses rayons. Il n'est pas de chemin de levée, au fond de nos campagnes les plus éloignées, qui ne soit plus soigné, par le jury de police de la paroisse à laquelle il appartient, que la voie qui s'étend de la rue Louisa aux Casernes. Il en résulte cette chose étrange: que les Etats-Unis nous ont dotés d'une magnifique route pour nous permettre de nous transporter au cimetière de Chaîmette, et que, les trois quarts de l'année, il nous est impossible d'arriver à cette route, à moins de faire un très long et très fastidieux détour. Il n'est pas de cavalier, pas de cocher de voiture, qui ose s'engager sur une voie semée d'autant de trous et de fondrières.

A qui s'en prendre de cet abominable état de choses? Au Conseil de Ville, sans aucun doute. Il est, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, le grand coupable; il a pour mission de veiller sur les intérêts de la population, d'entretenir les rues et les avenues, et il s'occupe de toute autre besogne que des devoirs qui lui incombent. Il faut que, chaque semaine, d'un bout de l'année à l'autre, il soit harcelé par les réclamations et les pétitions pour qu'il daigne y prêter attention. Encore ne les accueille-t-il que de mauvaise humeur; rarement il leur accorde les honneurs d'une délibération; trop souvent, il se les retire des cartons, qu'elles encombrent, que pour les y plonger de nouveau et les y laisser dormir d'un sommeil dont elles ne sortent plus, et quand il lui arrive d'accorder quoi que ce soit, c'est plutôt aux préférences qu'il cède qu'à la justice, au sentiment du bien public.

En constatant cette triste situation, l'*Eagle* s'en prend à l'apathie des habitants du Troisième District, spécialement, aux propriétaires riverains du fleuve. Il les blâme de trop négliger leurs intérêts, de ne pas assez se préoccuper des améliorations dont a besoin leur quartier, de ne pas harceler, sans cesse, le Conseil de leurs requêtes, de leurs réclamations, de leurs protestations. Il y a beaucoup de vérité dans ce reproche. Il faut convenir que les Américains n'obtiennent ce qu'ils demandent, qu'à force de persistance, d'opiniâtreté, d'obsessions. Vaincus, une première fois, ils reviennent, le lendemain, à la charge, pour remonter à l'assaut, le surlendemain, s'ils ont été battus la veille; et n'abandonnent la lutte, que quand ils ont forcé nos administrateurs à demander grâce, à obéir.

Nous admettons qu'un pareil rôle est ennuyant, pénible, fatigant; il est fait pour lasser les plus obstinés, les plus intrépides—mais, puisque l'entêtement, l'incorrigible inertie de nos édiles exigent qu'il en soit ainsi, on est bien obligé d'y conformer sa conduite. Que les citoyens du Troisième District s'entendent donc; qu'ils convoquent des meetings, qu'ils fassent circuler des pétitions; que de milliers de signatures viennent réveiller le Conseil municipal de sa torpeur, de son mauvais vouloir habituels, et, que, sinon de bon gré, au moins de force, il se résoive enfin à combler cette déplorable lacune, à mettre un terme à ce scandale—car c'est une honte pour notre métropole que de maintenir dans un aussi pitoyable état une voie si utile, si admirablement située, si pittoresque et si saine. Encore une fois, nous ne connaissons pas, à la Nouvelle-Orléans, de plus ravissante promenade pour les cavaliers, pour les amazones, pour les équipages. Qu'on songe à la plus-value qui résulterait, pour les propriétés riveraines du fleuve, de l'achèvement de la route de Chaîmette, et que chacun, sans hésiter, sans plus tarder, se mette à l'œuvre.

Il y va du relèvement du Troisième District, depuis longtemps délaissé, dédaigné, quand il devrait être le rendez-vous de toute la population fashionable de la Cité.

**La Loterie de la Louisiane—Grand tirage.**—Nous avons sous les yeux une multitude d'attestations—dix neuf, disons nous—relatives au grand tirage de la Loterie de la Louisiane qui a eu lieu le 14 juin dernier. Elles émanent de dix personnes différentes, qui toutes ont gagné un lot et en ont reçu immédiatement le montant. Ce sont M. C. A. Pardue, un vingtième du billet 52,749 qui enlève le gros lot de $300,000—le même M. C. A. Pardue, autre vingtième du même gros lot—M. P. Kinler, pour le compte de M. L. M. Reinach de Meridian autre vingtième du gros lot—M. P. J. Mooney, encore un vingtième du susdit lot—M. Ch. F. Dennis, un vingtième du gros lot—M. P. Kinley, pour le compte d'Annie Chandler, de Gulfport, Mississippi—M. Wm. F. Nichols un vingtième du même lot—M. B. W. Cason, pour le compte de M. F. V. Wasserman, Omaha, un dixième du même gros lot—M. C. A. Pardue, pour le compte de M. Theo. Flugmacher, un vingtième du gros lot—le même M. Pardue, pour le compte de M. J. E. Boyd, de San Diego, Cal., un vingtième du billet 21,658 qui gagne le lot de $100,000—J. Levy, un vingtième du billet de $100,000—M. Snyder, Wells & Cie, un vingtième du lot de $100,000—M. L. T. Santana, pour le compte de Geo. Miller, San Francisco, un vingtième du billet de $100,000—M. P. A. Ryde, pour le compte d'un dépositaire, un vingtième du billet qui gagne le lot de $100,000—C. A. Pardue, pour le compte de John Kyle, de Buffalo, un vingtième du billet qui gagne $100,000—F. N. Cannedes, pour le compte de M. J. C. Curry, Memphis, un vingtième du billet qui gagne le lot de $100,000—Enfin M. Wm A. Nichols, pour le compte d'un déposant un quart du billet qui a enlevé le prix. Chaque somme gagnée a été payée intégralement et sur présentation, nous le répétons, entre mille autres que la Loterie de la Louisiane est vendue avec toute la droiture avec toutes les précautions imaginables nécessaires.

**Les rhumes et les refroidissements** chroniques de même que toutes les affections de la gorge et des poumons se guérissent avec le **Petit's Emulsion** composé d'huile de foie de morue et d'hypophosphites. C'est un émulsionnement aussi agréable que le lait au goût, se digère aisément par les estomacs les plus délicats. Veuillez lire ce qui suit: "Je considère l'émulsion de Scott le remède par excellence pour les maladies de poitrine dont que pour tous les maux de la gorge et des poumons." W. E. S. COSSELL, D. M. Manchester O.

Dans nul autre remède pour la santé les résultats des progrès de la science n'ont été si constamment utilisés que dans la Salsepareille d'Ayer.

## LOUISIANE.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 23 juin:

Nous avons eu, dimanche dernier, la journée la plus chaude de la saison, à Shreveport. Jamais, de mémoire d'homme, notre température n'a été aussi élevée, au mois de juin. A 6 heures du matin, le thermomètre marquait 78 degrés; à deux heures de l'après midi, il était à 97; à 4 heures, il atteignait son maximum, 101 degrés, à l'ombre. Ne nous effrayons pas trop; le thermomètre politique montera, bientôt, beaucoup plus haut—l'on sait à combien de centaines de degrés. Heureusement, nous avons ici une glacière pour refroidir le sang de nos politiciens, et la glace n'est pas couteuse.

Aussitôt après la brune, la brise, qui n'avait cessé de souffler pendant la journée, est tombée, et le commencement de la soirée a été extrêmement désagréable. A 9 heures, le thermomètre était encore à 87 degrés, et il n'a cessé de baisser, le reste de la nuit.

La chaleur paraît avoir été générale. A Augusta, Georgie, il y a eu 102 degrés; à Charleston, Caroline du Sud; à Savannah, Georgie—on a constaté 100 degrés; à Wilmington, Caroline du Nord; à Mobile, Alabama; à Atlanta, Georgie—99. Memphis a eu 97; la Nouvelle-Orléans, 96; Little Rock, 95; Galveston, 94. C'est, surtout, sur les côtes de l'Atlantique que la chaleur s'est fait sentir.

Bien qu'elle ait été excessive, il n'y a pas eu un seul cas d'insolation. Dans les Etats du Nord, les coups de soleil sont fréquents et y sont suivis de morts d'hommes, ce qui arrive bien rarement dans le Sud, notamment, à Shreveport.

—Le major W. L. Lynch, ingénieur divisionnaire, est arrivé ici, de Lewisville, vendredi matin; il est parti immédiatement pour Texarkana, où est son quartier-général.

Dans une entrevue, le major a fait le relevé de toute la ligne jusqu'à Louisville. L'ingénieur en chef est en train de faire les devis et de préparer les travaux. On compte les commencer dans une dixaine de jours. L'intention de la Cie. du St. Louis, Arkansas et Texas est d'y envoyer un nombreux groupe de travailleurs et de pousser vigoureusement les travaux, afin d'en finir le plutôt possible. Si le temps est favorable, le chemin sera achevé, de Louisville à Shreveport, vers le jour de Noël. Il est évident que, si le temps est mauvais, le travail sera fort retardé. Ils commenceront aux deux extrémités à la fois, pour aller plus vite en besogne. Aussitôt les terrassements achevés sur une certaine distance, on placera immédiatement les rails pour permettre de commencer le service du côté de Lewisville et de Shreveport. Il paraît, à ce que nous affirme le Major Lynch, que les populations, sur toute l'étendue de la ligne, sont pleines d'enthousiasme et attendent, avec une impatience fébrileuse, le jour où elles pourront jouir de cette nouvelle voie de transport.

—Décédée, après une longue maladie, Mme A. G. Thompson, de Bellevue. Elle était aimée et estimée de tous ceux qui la connaissaient.

L'AMÉLIORATION DE LA POMME DE TERRE.—Nous ajoutons d'intéressants détails à ceux que l'*Abeille* a donnés relativement à cette question, portée, tout dernièrement, devant l'Académie des sciences, de Paris:

M. Schlusing a signalé les récentes recherches de M. Aimé Girard sur l'amélioration de la pomme de terre destinée aux usages industriels, c'est-à-dire sur son enrichissement en fécule. Pour atteindre son but, M. Aimé Girard avait, tout d'abord, besoin d'un procédé exact, aussi rapide, de dosage de la fécule. Il a adopté le suivant:

Prendre 2 kilos de pommes de terres; prendre un fuseau de chaque tubercule; broyer le tout dans un moulin, afin de le convertir en pulpe. Prendre 25 grammes de cette pulpe; les loger dans un flacon de 750 centimètres cubes. Digérer cette matière avec de l'acide chlorhydrique à 1/5000e de dilution. Ajouter de l'ammoniure de cuivre pour gonfler la fécule et l'exfolier. Le réactif dissout en même temps la cellulose, laisse qu'aucun grain d'amidon ne peut rester enfermé dans une cellule à l'abri du réactif. On ajoute de l'acide nitrique pour détruire le réactif. La fécule apparaît alors sous forme d'emplois; elle est préparée pour absorber immédiatement de l'iode, versé à l'état de bioduré de potassium. La dose d'iode absorbée est proportionnelle à la quantité de fécule.—C'est donc un réactif propre à mesurer la fécule, pourvu qu'on puisse déterminer l'instant où le réactif a opéré la saturation *sans excès*. Ce moment est indiqué par la trace bleue que le liquide laisse sur un papier amidonné, dès que, la saturation accomplie, l'acide reste libre dans la liqueur. La liqueur iodée est titrée avec un poids connu (2 grammes) de fécule pure et sèche.

## Situation économique de la France.

On lit, dans la *République Française* du 10 juin:

Le ministère du commerce vient de publier un *Exposé de la situation économique de la France*, exposé comparatif pour la période 1869-1886. Cette publication n'est pas sans défauts. La comparaison est souvent difficile. Elle porte sur des périodes variables, 1869-86, 1876-85, 1882-86, etc. Ici les résultats partiels sont additionnés, ailleurs les totaux sont absents. Enfin certains faits économiques de première importance sont donnés brutalement, sans commentaires. On nous apprend, par exemple, qu'en Algérie la production sericicole a disparu en quelques années; qu'en 1869 elle comprenait 305 éducateurs, récoltant 10,387 kilogr. de cocons, et qu'en 1885 il ne reste plus que 4 éducateurs, récoltant 572 kilogr. Pourquoi cette chute? Vient-elle d'une maladie du mûrier, de la graine, des vers à soie? d'un défaut de méthode? ou au contraire d'une rémunération insuffisante de cette industrie? Nous n'en savons rien. Le ministre du commerce ne nous donne ici aucune de ces indications qu'il a, avec tant de souci et de raison, prodiguées, par exemple, à la statistique de l'industrie sucrière.

Ces défectuosités, d'ailleurs facilement réparables, n'enlèvent pas à la statistique en question son importance et son intérêt. Elle permet de se rendre compte du chemin parcouru. Et vraiment, à regarder en arrière, nous n'avons pas quoi qu'on dise, trop sujet d'être mécontents. Aux divers points de vue de l'outillage, de la production, de la richesse, la France fait des progrès marqués.

—TABLES STATISTIQUES DANS L'ORDRE OU L'ADMINISTRATION LES A PLACÉES—

Les combustibles minéraux extraits des mines indigènes s'élevaient, en 1869, à 13,400,000 tonnes, et, en 1885, à 19 millions 500,000, et les valeurs passaient de 156 millions à 228 millions de francs. Les appareils à vapeur de toute sorte étaient en 1869 au nombre de 32,000, développant 870,000 chevaux-vapeur; ils sont en 1885 de 67,000, développant 4,500,000 chevaux-vapeur.

Même progrès dans l'industrie des transports. Les voies navigables, fleuves, rivières et canaux, ont transporté (tout compris) en 1869 1700 millions de tonnes, et en 1885 2400 millions; tandis que d'autre part le flottage, procédé rudimentaire, diminuait, dans la même période, de 278 millions de stères à 56 millions. Les chemins de fer avaient en 1869 un développement de 16,973 kilomètres et transportaient 44 millions de tonnes et 111 millions de voyageurs; en 1884, la longueur des lignes exploitées était de 29,333 kilomètres; le transport des voyageurs s'élevait à 211 millions de personnes, et celui des marchandises à 80 millions de tonnes.

Le service de la poste, dont les statistiques sont si probantes pour on montre la prospérité d'un pays, nous donne d'aussi bons résultats. En 1869 la poste transporte 352 millions de lettres, 5 millions de chargements, 334 millions de journaux et 29 millions de lettres pour les colonies ou l'étranger; en 1885, elle transporte 626 millions de lettres, 16 millions de chargements, 883 millions de journaux, 74 millions de lettres pour l'étranger ou les colonies. Le réseau télégraphique avait, en 1869, une longueur de 41,513 kilomètres, avec un développement de fils de 144,000 kilomètres; en 1885, les lignes atteignent 92,000 kilomètres, avec un développement de fils de 279,000 kilomètres. Les dépêches transmises, en 1869, étaient au nombre de 1,372,000; en 1885, de 7,248,000.

Parmi les divers services financiers, il n'en est pas qui puissent plus efficacement servir à mesurer la fortune publique que ceux de l'enregistrement et de l'épargne, et les bilans de la Banque de France. En 1869, les produits de l'enregistrement montaient à 2,267 millions; les droits et celui du timbre à 849 millions; ils étaient respectivement, en 1885, de 520 et de 154 millions. En 1870, il y avait aux caisses d'épargnes 2,080,000 déposants, soit 1 par 17,3 habitants; les versements effectués pendant l'année s'élevaient à 176 millions de francs, et le solde dû aux déposants, à 632 millions; en 1884, et bien que le nombre des caisses d'épargne ne se fût accru que de 33,547 au lieu de 514, il y avait 4,700,000 déposants, soit 1 par 8 habitants; les versements effectués pendant l'année s'élevaient à 668 millions, et le solde dû aux déposants, à 2,025 millions de fr. Quant à la Banque de France, le mouvement de l'escompte y avait passé de 6 milliards à 9 milliards.

Jusqu'où s'est élevé, depuis 1871, l'épargne française, a été de 27 milliards: 12 milliards 500 millions en rentes françaises, 14 milliards 500 millions en valeurs diverses. Pour les rentes, c'est de notoriété publique; et, pour le reste, la preuve s'en déduit par la comparaison des produits, en 1873 et en 1884, de l'impôt de 3 0/0 sur les valeurs mobilières. L'augmentation en 1884 était de 15 millions 81,000 francs. Le revenu de ces valeurs, de 1873 à 1884, a donc crû de 602 millions 700,000 francs; ce qui, capitalisé à 4 0/0, représente exactement 15 milliards. Et qu'on ne dise pas que l'étranger a pu en prendre une grande partie. L'Angleterre, notre voisine la plus proche et la plus riche, n'a accusé dans son budget de 1884 qu'un revenu de 43,413 livres (1 million 85,325 francs) en valeurs françaises.

Voilà quelle est la situation de la France, voilà quels progrès ont été accomplis en dix-sept ans. Et cela en dépit des circonstances les plus fâcheuses: malgré le phylloxera qui, bon an mal an, nous a fait perdre 1,500 millions; malgré la concurrence acharnée des nations voisines, nos anciennes rivales, et l'entrée en ligne, comme productrices, de nouveaux et puissants pays.

Voilà ce qu'il faudrait dire de temps à autre à la nation. Cela lui rendrait confiance et donnerait plus de poids aux conseils et aux objurgations légitimes. Au lieu de cela, les uns s'efforcent, dans de bonnes intentions évidemment, de lui vanter outrancièrement les progrès de ses rivaux, et les autres ne cessent de crier à l'abîme. Evidemment des fautes ont été commises, et personne ne les nie. Mais elles ne sont spéciales ni à notre pays ni à notre gouvernement. Cette folie de faire grand et vite prend tous ceux à qui une tutelle malavisée a interdit le développement naturel de leurs forces et de leurs moyens. L'histoire de l'Europe montre partout, dans les trente dernières années, des crises semblables à la nôtre. Et si l'on croit que les budgets en déficit soit le monopole de la France, on n'a qu'à ouvrir les statistiques anglaises de 1830 à 1870: En 1833, déficit; déficit au 1838, 1839, 1840, 1841, 1842; déficit en 1847 et 1848; 1856, 1857, 1858, 1861 et 1862; déficit en 1868 et 1869.

La vérité, c'est que la France s'est aperçue, après 1870, qu'elle était, au point de vue industriel, dépassée par presque toutes les grandes puissances, et que, sachant trop tard, hélas! ce qu'il en coûte de s'attarder aux systèmes surannés, elle s'est mise avec une impatience fébrile et une hâte exagérée à tout refermer, à tout agrandir. Ses finances publiques s'en sont ressenties. De là une gêne momentanée. Mais, outre que cette expérience a porté ses fruits, le pays, en somme, se trouve doté d'un outillage supérieur, et, comme autrefois, mieux qu'autrefois, il saura l'utiliser pour s'enrichir et épargner.

RÉCOMPENSE BIEN MÉRITÉE.—M. André Déroulède, capitaine au 22e régiment d'artillerie, en France, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. On applaudit chaleureusement à cette nomination, amplement justifiée par ses brillants états de service.

En 1870, au moment de la déclaration de guerre, André Déroulède était encore sur les bancs du collège. Après les premiers désastres, il demanda à rejoindre son frère Paul, qui s'était engagé au 3e zouaves, et sa vaillante mère le congédiait, elle-même, au camp de Châlons, où se trouvait alors ce régiment.

A la bataille de Sedan, les zouaves firent un effort héroïque pour percer les lignes prussiennes. Le jeune soldat, qui se battait comme un vieil Africain, reçut une blessure grave, dont il souffre encore aujourd'hui. La guerre finie, il reprit ses études avec la médaille militaire sur sa tunique de lycéen, puis il entra à l'Ecole polytechnique.

M. André Déroulède a fait la campagne de Tunisie comme officier d'ordonnance du colonel Brugère, commandant l'artillerie du corps expéditionnaire.

Il a épousé, il y a quelques années, une des petites-filles de Jean Dollfus, le patriote alsacien mort récemment.

## L'éclairage dans les théâtres.

On lit, dans le *Temps*:

La catastrophe de l'Opéra-Comique ayant appelé l'attention générale sur la sécurité qu'offrent au public nos différentes salles, au point de vue du danger résultant de leur éclairage, nous avons pensé qu'il était intéressant de faire connaître quelle était à cet égard la situation de notre première scène française, c'est-à-dire de l'Opéra.

Sans entrer dans de longs détails rétrospectifs au sujet des essais comparatifs d'éclairage électrique qui furent faits à une époque où les hommes compétents avaient déjà acquis la certitude que ce mode d'éclairage était le seul offrant les plus sérieuses garanties de sécurité, nous nous bornerons à rappeler que, conformément à l'avis de M. Ch. Garnier, architecte de l'Opéra, l'administration adopta l'éclairage par incandescence (système Edison.)

Nous avons eu, lors de l'exposition d'électricité, l'occasion de décrire dans ses détails le système de l'illustre inventeur américain. Il comporte un ensemble de matériel et de canalisation absolument complet. Appliqué dans les endroits où les dangers d'incendie étaient le plus à redouter, comme dans les poudrières, cartoucheries, filatures, etc., il a donné des meilleurs résultats.

L'Etat signa un traité avec la Compagnie Edison, qui se mit à l'œuvre afin de remplacer le gaz par l'électricité. On commença par les girandoles de la salle, qui depuis plusieurs années n'avaient pas été allumées, le gaz incommodant trop les spectateurs des loges; ce fut ensuite le tour de la rampe, ce qui fit tomber de 30 degrés à 22 la température du devant de la scène et de 38 degrés à 24 celle du jeu d'orgue placé immédiatement en dessous.

Le grand foyer ayant été ensuite muni du nouvel éclairage, l'œuvre de Baudry fut ainsi préservée de l'action destructive du gaz.

L'éclairage de la salle, du grand escalier, de l'administration, etc., fut successivement changé, et enfin celui de la scène, des portants, traînées, herses, ces dernières avec l'adaptation d'effets de couleur, qui est d'invention toute récente, sont en voie d'établissement, de sorte que, vers la fin du mois il n'y aura plus un seul bec de gaz dans l'Opéra.

N'oublions pas l'installation des lampes de secours, pour lesquelles la préfecture de police, prévoyant sans doute les inconvénients des lampes à huile, qui peuvent être renversées ou s'éteindre, comme cela est arrivé à l'Opéra-Comique, a exigé qu'elles fussent alimentées d'une façon indépendante de l'installation principale au moyen de quatre batteries d'accumulateurs placées dans la cave et dans les combles avec leurs circuits autre-voies, et pour lesquels aucune extinction n'est à craindre.

Le service journalier est assuré par quatre machines à vapeur formant un total de 1900 chevaux de force, qui actionnent six machines dynamo-électriques Edison dont la capacité totale de 7700 lampes de 16 bougies. Ces machines à vapeur, placées dans les sous-sols de l'Opéra, sont alimentées par des générateurs explosibles.

Le service de secours, en cas d'avaries aux machines, est largement assuré, puisque deux machines à vapeur sur 7, et 6 dynamos sur 10 suffisent pour réclairage total.

Le courant est amené d'abord à un tableau général de distribution dont partent des circuits va au foyer pour alimenter 614 lampes; à la façade, 28 lampes à arc, et au grand escalier, 358 lampes, et l'autre partie est amenée au jeu d'orgue, où la température, sous l'effet de la lumière pour toute la scène et tout l'intérieur de la salle peut se faire par un seul homme au moyen de manettes qui règlent l'intensité lumineuse de 1,200 à 1,600 lampes, suivant les besoins de chaque pièce.

Il a fallu, pour répondre aux nécessités des nombreux services de l'administration, comprenant les loges d'artistes, les foyers des choeurs, les ateliers, les bureaux, les monte-charges, les caves, établir de nombreux circuits dont la longueur totale dépasse 180 kilomètres.

Les machines sont presque tous les jours en marche pour l'éclairage du travail des machinistes dans les dessous et les dessous de la scène.

En résumé, par les dispositions que nous venons d'énumérer, on voit que l'Opéra est dans des conditions exceptionnelles de sécurité au point de vue des dangers d'incendie par l'éclairage. Son installation électrique fait le plus grand honneur tant à la Compagnie Edison, qui a mené à bonne fin cette entreprise, qu'à M. Carpentier, qui a eu cette initiative et dû, et à la tête duquel se trouvent MM. Berthelot, Mascart et Ch. Garnier.

En effet, l'honorable M. Berthelot a fait partie de la première commission qui a adopté le principe de l'éclairage des théâtres par l'électricité; plus tard, de l'initiative du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts; agissant au nom de l'Etat, il avait par traité chargé la Compagnie Edison de l'éclairage de l'Opéra-Comique; les travaux étaient en voie d'exécution; ils étaient poussés avec la plus grande activité, car ils devaient être achevés pour la représentation du 14 juillet prochain.

Il est véritablement douloureux de songer que la catastrophe a en lieu alors que la cause qui l'a produite était sur le point d'être supprimée.

UN VOL ORIGINAL.—Le nommé Schimpf était employé comme berger auxiliaire chez M. Walcker, marchand de bestiaux, aux environs de Sceaux, France.

Au mois de mars dernier, le berger quittait son maître pour aller habiter Gonesse avec une veuve Lamberty, sa maîtresse.

Une fois installé, il se mettait en rapport avec un boucher de la Varenne-Saint-Hilaire, et lui proposait de lui vendre un troupeau de moutons dont il était, disait-il, propriétaire.

Seulement, il ajoutait une condition au marché: tous les moutons devaient être abattus, préparés et expédiés aux halles de Paris en une seule journée!

Le boucher accepta, se faisant fort d'accomplir, dans ce court espace de temps, la besogne.

Tope là! marché conclu!

Voilà donc Schempf accompagné de sa maîtresse et d'un complice, nommé Jacob Cheidalé, se rendant, à la nuit tombante, à la ferme de son ancien maître.

Schempf savait que le troupeau renfermait un mouton apprivoisé, élevé par lui au biberon, et que les autres bêtes avaient coutume de suivre ce Benjamin aussi docilement que des moutons.... de Panurge. Il s'empara donc de ce guide précieux, le fait sortir de la bergerie, et voilà le troupeau tout entier suivant cet inconscient complice.

Les vingt-cinq bêtes sont aussitôt conduites au boucher de la Varenne-Saint-Hilaire, qui les prépare et les expédie aux halles, le même jour.

Leur viande, vendue le lendemain, rapporta 784 fr. Le boucher retint pour son salaire deux des animaux, et le mouton apprivoisé, qui, seul, échappa au massacre.

Malheureusement pour eux, ces étranges voleurs profitèrent peu de leur aubaine. La police, avisée du vol par M. Walcker, réussit à suivre leur trace dans les différents villages où ils avaient passé aussitôt après la vente, et l'on finit par arriver, de la sorte, jusqu'au boucher qui, avec la plus entière bonne foi, reçoit la chose.

Ces trois audacieux filous ont comparu en jolice correctionnelle, et le tribunal les a condamnés—Schempf, le berger, à trois ans; Cheidalé, à deux ans; la veuve Lamberti, à six mois de prison.


Les pires maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats.


Décédé, vendredi après midi, à 1 1/2 heure, à l'âge de 46 ans, EDOUARD R. ARCHINARD, gérant de la Nlle-Orléans et résident de Dallas, Texas. Les amis et connaissances des familles Archinard et Giquel, et de son beau-frère Edgar Pilié sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, samedi, à 5 heures, de No 115 rue Dauphine, près Dauphine.

Les journaux de Dallas, Shermann et Alexandrie, Louisiane, sont priés de reproduire cet avis.


PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

**Avis.**
$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William Kempler New York, un vingtième du billet No 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE
Agent Southern Express Company
Nlle-Orléans, La.

**Avis.**
$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. J. Treft, northwest corner Sixth and L streets, San Francisco, California, un vingtième du billet No. 52,749 tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le Mardi, 14 juin 1887, vendu à New York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express.
Nlle-Orléans, La.

**Avis.**
$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. M. Reinach, par l'entremise de Klaus & Bro. par l'entremise du First National Bank of Meridian, Miss., un vingtième du billet No. 52,749, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.,
Nlle-Orléans, La.

**Avis.**
$300,000 Nouvelle-Orléans, 17 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. C. Curry, propriétaire Tivoli Garden, Main street, Memphis, Tenn., par l'entremise de la Bank of Commerce, Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 21,052, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
F. S. CAMERDEN
Coureur de la Whitney National Bank, Nouvelle-Orléans, La.

**Avis.**
$10,000. Nouvelle-Orléans, 18 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un quart du billet No 38,827, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le Mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quart au bureau de la Compagnie.
P. A. CONAND
Secrétaire.

**Avis.**
$100,000 Nouvelle-Orléans, 23 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo Miller, 1324 rue Howth, San Francisco, Cal., par l'entremise du Anglo Californian Bank, limité, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. T. SANTANA,
Coureur de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, La.

**Avis.**
$100,000 Nouvelle-Orléans, 23 juin 1887.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No. 21,658, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 juin 1887, vendu à San Francisco, Cal., et que le montant lui en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la